

Enchères / Le Gosier / Blanchard

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / AJL@LCG.GP

19 février 2025



Annonce n°2025/02/07

Doss n° 20231043-LRM/KL/KL

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE de
POINTE-À-PITRE, au Nouveau Palais de Justice 16 rue Dugommier 97110
POINTE-À-PITRE aura lieu une adjudication LE JEUDI 20 MARS 2025 à

10H00

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

DESCRIPTION :

Les biens et droits immobiliers situés sur la commune de **LE GOSIER** (97190) dans l'ensemble immobilier en copropriété dénommé LES JARDINS DE LA MARINA sur une parcelle cadastrée sous les relations suivantes :

SECTION / NUMERO / LIEUDIT / CONTENANCE

AC / 63 / 1, Impasse du Morne Ninine Blanchard / 64a 10ca

Les lots suivants seront vendus ensemble

LOT NUMERO CENT QUATRE (104)

Dans le Bâtiment B1 et B2, au rez-de-chaussée, un emplacement pour une ou deux voitures (parkings 7 et 8) d'une superficie de 24 m².

Et les 24/10000èmes des parties communes générales.

Et les 207/10.000èmes des parties communes spéciales au bâtiment B1 - B2.

LOT NUMERO CENT DIX NEUF (119)

Dans le Bâtiment B3, au rez-de-chaussée, un studio en face de l'entrée comprenant : une entrée, un séjour avec placard, : une cuisine, un cabinet de toilette avec douche, lavabo et WC et une véranda.

Et les 96/10000èmes des parties communes générales.

Et les 993/10000èmes des charges relatives entretient des escaliers du Bâtiment B3.

LOT NUMERO CENT-VINGT (120)

Dans le Bâtiment B3, au rez-de-jardin, un appartement situé à gauche comprenant une entrée, un séjour, une cuisine, une chambre avec placard, un cabinet de toilette avec WC, lavabo, bidet et baignoire et une véranda.

Et les 159/10000èmes des partie générales. et les 1662/10000èmes des parties spéciales au Bâtiment B3.

Et les 1757/10000 millièmes des charges relatives à l'entretien des escaliers du Bâtiment.

Précision étant ici faite :

- que les lots 119 et 120 ont été matériellement réunis pour ne former qu'une seule et même unité d'habitation dont la description actuelle est la suivante : un appartement de type 3 pièces composé d'un séjour, de deux chambres, d'une cuisine, d'une salle de bains, d'une salle d'eau, d'un W.C et d'une loggia.

- que ces travaux n'ont pas été autorisés par l'assemblée générale des copropriétaires en vue d'obtenir le modificatif de l'état descriptif de division annulant les lots 119 et 120 pour le remplacer par un nouveau numéro de lot.

Que dans l'hypothèse d'une revente en deux lots séparés, il y aura lieu de remettre les lieux en l'état.

La superficie loi carrez est de 73,35 m² pour les lots 119 et 120 réunis.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de POINTE-À-PITRE, 16 rue DUGOMMIER POINTE-À-PITRE, Palais de justice ou au cabinet de la SELAS SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le JEUDI 20 mars 2025 en UN SEUL LOT sur la mise à prix de :

CENT MILLE EUROS (100 000 €)

Frais en sus.

Fait à POINTE-À-PITRE, le 24 janvier 2025 Signé : La SELAS SERVICES
CONSEILS PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIÉS représentée par Maître
Louis-Raphaël MORTON